

Publié par 24 heures (<http://www.24heures.ch>)

[Home](#) > [Content](#)

Aide de cuisine apprécié, il devient clandestin

| Des collègues et des amis se mobilisent pour infléchir l'Office fédéral des migrations, qui refuse l'asile à un Irakien bien intégré

D.SZ | 11.07.2011 | 11:20

«Quel choc! Dans les jours qui ont suivi la réception de la lettre fatidique de l'Office fédéral des migrations (ODM), j'ai perdu entre 10 et 15 kilos.» Massud Shafiq, employé de cuisine dans un EMS nyonnais, n'en mène pas large. Il s'est vu signifier le 17 juin le refus de sa demande d'asile, quatre ans et demi après le dépôt de celle-ci. «Il ne me manquait que six mois pour entreprendre des démarches en vue de l'obtention d'un permis de travail en Suisse», constate l'Irakien de 28 ans dans un français bien maîtrisé.

Massud est entré en Suisse dans la nuit du Nouvel-An de 2006. Le 2 janvier 2007, il déposait sa demande d'asile. Après avoir été déplacé aux quatre coins du canton dans des structures de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), il atterrit dix mois plus tard à Nyon, dans un appartement fourni par cette entité. «Depuis novembre 2007, je ne coûte plus rien à la collectivité», constate Massud, plutôt fier d'assumer lui-même ses factures, son loyer, ses impôts et son assurance-maladie. «Mais la décision de l'ODM consiste à me renvoyer aux crochets de la société, tout en me condamnant à vivre dans un abri PCi avec des dizaines d'occupants par dortoir.» Comble de l'ironie amère, le Nyonnais d'adoption a reçu, quelques jours après la notification du refus, une lettre du même ODM le félicitant d'avoir fini de rembourser – à raison de 10% de ses salaires mensuels – les frais engagés pour son accueil lors de son arrivée en Suisse.

Ce refus de l'asile signifie que l'aide-cuisinier perd dès demain son permis humanitaire. Il touchera l'aide d'urgence, devra se présenter deux fois par mois au Service de la population, en attendant un renvoi forcé en Irak, difficile, voire impossible, vu la situation dans ce pays. Mais surtout il n'a plus le droit de travailler. «C'est ça qui nous révolte, s'emporte sa collègue Sylvie Monney qui mène le mouvement de soutien. Massud a tout fait pour s'intégrer, apprendre la langue, connaître la loi. Bref, Massud est plus Suisse que plusieurs d'entre nous.»

Le mouvement de solidarité s'exprime dans un premier temps par une pétition forte de quelque 250 signatures et plusieurs lettres de soutien qui seront expédiées aujourd'hui à l'ODM. «Nous sommes en discussion avec un conseiller national de la région qui se dit très touché par le sort réservé à notre collègue, explique Sylvie Monney. Nous exploiterons les moindres failles pour que l'avenir de Massud soit en

Suisse, parmi nous.»

tous_pour_massud@hotmail.com pour contacter le groupe de soutien.

La Cote

Source URL (Extrait le 18.07.2011 - 12:03): <http://www.24heures.ch/aide-cuisine-apprecie-devient-clandestin-2011-07-11>